

- vembre 1806 du legitime Marriage entre Jean 46  
 Boutier & Anne Marguerite Douscet de cette Paroisse en  
 presence delamere de l'enfant qui m'a declaré quevu  
 mon absence elle avoit fait baptiser son enfant par  
 Amable Boudreau soussigné & qu'elle n'entretenoit aucun  
 doute sur lavalidité de ceBaptême Le Parain aété  
 Simon D'Entremont fils de Benoni d'Entremont ecuyer  
 du Roi & La Marraine aété Ursule Douscet tante de  
 l'enfant aussi de cette Paroisse La Maraine a declaré ne  
 savoir pas ecrire Amable Boudreau Simon D'Entrem  
 ont  
Sigogne pre
- B. Le huit Avri mil huit cent sept aété par moi Pretre  
 soussigné Baptisé Ambroise Remi né le même jour  
 duLegitime Mariage entre Hippolyte Babin & Veronique Muice  
 decette Paroisse en presence dupere del'enfant LeParain aété Furmin  
 Muicefils de Louis Muice, cousin germain del'enfant & LaMarraine  
 aété Isabelle Muice autrement Elizabeth Muice tante de  
 l'enfant aussi decette Paroisse Le Parain & LaMarraine ont de  
 claré nesavoirpas écrire. Hyppolite Babin Sigogne pre  
 Le huit Avril mil huit cent Sept je Prêtre soussigné ai supplié
- B. les cérémonies du Baptême à Germain ne le 12 de Novembre de l'année  
 1806 du légitime Marriage entre Frederic Surete & Anne  
 Muice decetteParoisse enpresence dela mere qui m'a de claré que  
 vu monabsence sonenfant aété baptisé par Pierre Muice  
 son pere & qui aété<sup>representant</sup> duParain del'enfant & l'areconnu devant moi  
 LaParain aété Paul François Surete fils de Paul Surete &  
 laMarraine aété Marguerite Barbe tante del'enfant aussi de  
 cette paroisse (deux mots eninter ligne) LeParain &la Marraine  
 ont declaré nesavoirpas écrire. pierre muis Sigognepret
- M. Le dix avril mil huit cent sept apres les informations quej'ai pu faire Je  
 Prêtre Soussigné ai reçu le mutuelconsentement de Marriage entre Francois  
 Alexis & de Marie & entre Isabelle Beliard fille  
 de Martin Beliard & de<sup>feu</sup> Charlorte Malich sauvages de Nation &leur ai  
 ensuite donné la Benediction Nuptiale enpresence& du consentement  
 desparens respectifs des parties &deplusieurs autres personnes deleur  
 nation & Pierre Henard decette Paroisse  
Sigogne
- M. Le onze avril mil huitcent Sept après les informations posanes Je Prêtre  
 soussigné aireçu le mutuel consentementde Mariage entre François<sup>\*\*\*\*\*</sup> René  
 & entre Rosalie Sauvages denation & leur ai ensuite donné la Bene-  
 diction nuptiale enpresence des parens respectifs des parties & de  
 plusieursautres Sauvages  
Sigogne
- Le douze Avril mil huitcent Sept Je Pretre soussigné ai supplié les cérémo-  
 nies du Baptême à Eulalie née le dix defevrier de cette même année  
 du Légitime Marriage entre Pierre Pottier & Marie d'Entremont